

DÉLIBÉRATION n° CA-20-09-2024-04 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 20 septembre 2024

Demande d'accréditation « hors vague »
de la licence professionnelle Métiers de l'emballage
et du conditionnement à l'IUT d'Angoulême
Année universitaire 2024-2025

Le Conseil d'administration

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu l'avis favorable du Conseil de l'IUT d'Angoulême en date du 14 septembre 2024 ;
- Vu l'avis n° CFVU 20240912_12 de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 12 septembre 2024 portant avis favorable à l'unanimité à la demande d'accréditation « hors vague » de la licence professionnelle Métiers de l'emballage et du conditionnement pour l'année universitaire 2024-2025 ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

La demande d'accréditation « hors vague » de la licence professionnelle Métiers de l'emballage et du conditionnement portée par l'IUT d'Angoulême, pour l'année universitaire 2024-2025, est approuvée, conformément à l'annexe à la présente délibération.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 20 septembre 2024
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 02/10/2024

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

**Instructions concernant les demandes d'accréditation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, licence professionnelle « bachelor
universitaire de technologie » (LP BUT) et master**

En dehors de sa campagne d'évaluation, un établissement peut demander à être accrédité pour délivrer un diplôme national (DEUST, licence, licence professionnelle, LP-BUT ou master). Pour ce faire, il adressera au département Qualité et reconnaissance des diplômes les informations suivantes dans un même fichier :

1. Note Stratégique (*co-signée en cas de co-accréditation*) comportant les éléments suivants :
 - Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, le COMP, évolution du secteur, de la profession, des métiers en tension ou d'avenir, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)
 - Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global (quelles transformations, fermetures etc. sont envisagées dans l'ensemble de l'offre de formation et à quelle échéance ?)
 - Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
 - Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
 - Objectifs en matière de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)
2. Description de la formation
3. Présentation de l'équipe pédagogique
4. Partenariats

⚠ Cas particulier des déclarations d'ouverture ou de fermeture hors vague d'un parcours dans une spécialité de LP BUT existante. Dans cette situation il est seulement nécessaire de transmettre l'annexe de ce formulaire.

Attention, en raison notamment de l'inscription dans Parcoursup et Monmaster, les demandes de création doivent être fournies au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation (demande au 30 septembre 2024 pour la rentrée 2025).

Il appartient aux établissements de prévoir, pour les opérations envisagées, les garanties nécessaires à la soutenabilité du projet et de les préciser dans leur demande.

Etablissement : Université de POITIERS

IUT : Angoulême

Intitulé de la mention / Spécialité :

Métiers de l'emballage et du conditionnement

Restructuration Création :

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) :

Sciences, Technologies, Santé

1. Note stratégique (2 pages maximum)

Objectif :

Conforter une formation de cadres intermédiaires dans :

1. Les métiers et fonctions dans les entreprises productrices d'emballages :

- Responsable recherche et développement en packaging
- Concepteur-Développeur packaging volume
- Graphiste packaging
- Responsable technico-commercial packaging

2. Les métiers et fonctions dans les entreprises utilisatrices d'emballages :

- Responsable de projet packaging
- Responsable « emballage » (logistique, méthodes, qualité, environnement)
- Responsable achats & qualité packaging

Des métiers en tension, 200 recrutements tous les ans dans la région dans ce secteur en mutation, mais avec des métiers en réels tension sur les profils Bac Pro, Bac + 2 et Bac +3, du développement des compétences notamment dans le domaine des papier carton dû à la substitution des plastiques dans le cadre réglementaire de la transition matériaux.

Cette demande de compétences est très forte en « eco conception des emballages » (lien avec la plateforme EFEC et les équipements du Lycée) car cela devient une obligation légale avec les lois qui se sont succéder AGEC, EGALIM, CLIMAT...

*Une filière totalement singulière en Charente et en région, soutenue par la région Nouvelle Aquitaine. Ce projet de transformation FCIL → Licence Professionnelle inscrirait la Licence **Métiers de l'emballage et du conditionnement** dans un continuum Bac/Bac +5 avec davantage de visibilité.*

- Formations en réelle adéquation avec le territoire bien entendu et directement avec l'industrie du COGNAC et des spiritueux, le secteur viticole du Bordelais et le secteur agroalimentaire de la Nouvelle-Aquitaine et de la Vendée, entre-autres

Motivations :

- Proposition **d'un nouveau partenariat entre le lycée Louis Delage et l'Université de Poitiers/IUT → Objectif une formation universitaire Bac+3 dans le packaging sur le territoire**, celle-ci est aujourd'hui inexistante, complétant ainsi le parcours bac+3/bac+5 sur ce territoire Charentais dans cette filière,
- Cette ouverture est motivée par **une adéquation parfaite entre le maillage territorial** (présence sur Cognac des acteurs majeurs de la filière du packaging) et un savoir/ faire au niveau formation qu'il est important de valoriser,
- Cette proposition s'inscrit également dans la vision stratégique des compétences territoriales, **le packaging étant un des quatre axes de porteurs de la technopole EurekaTech GrandAngoulême/ Grand Cognac**,
- Forte volonté depuis plusieurs années d'une collaboration entre les responsables de la FIL (Formation d'Initiative Local) FSPACK et l'IUT d'Angoulême permettant à l'IUT de se **positionner sur Cognac**.

Quelques chiffres :

- La filière comptabilise 25 000 emplois sur l'ensemble de la région*
- La filière représente 400 entreprises en Nouvelle Aquitaine (données ATLANPACK un pôle de compétences Graphic et Packaging de la Nouvelle-Aquitaine)
- Avec des évènements réguliers dans la région Nouvelle Aquitaine :
 - Cognac, Salon VS : Salon de l'innovation packaging & technologique des Vins & Spiritueux (Atlanpack)
 - Bordeaux, FUTUR PACK : Salon de l'innovation graphique et packaging (Atlanpack)
 - Limoges, FUTUR GRAPHIC : Forum de l'Industrie Graphique & Packaging (Atlanpack)
 - VINIPACK : Les rencontres de la distribution et du packaging des Vins & Spiritueux (Atlanpack)

ATLANPACK | Pôle Graphic et Packaging de la Nouvelle-Aquitaine **extrêmement dynamique qui nous apporte son total soutien**, <https://atlanpack.com>

Cartographie :



Sur cette carte, on s'aperçoit que sur tout l'ouest, il n'est pas proposé de Bac+3 dans la spécialité packaging.

Tout en respectant les textes règlementaires sur la poursuite d'études, d'un point de vue territoire, cette LP sera une possibilité de «sourcing» vers les MASTER sur le territoire

- Possibilité envers les MASTERS d'Angoulême Université-IAE :
 - M2 parcours Design communication et packaging
 - M2 parcours Digital Youth Marketing CCI en partenariat avec le CNAM :
 - L'Institut Supérieur d'Ingénierie Packaging (ISIP)

2. Description de la formation

Intitulés des parcours de formation :

Métiers du Packaging

Organisation de la formation :

*La formation proposée est en partenariat entre le lycée Louis Delage de COGNAC qui dispense depuis de nombreuses années une FCIL (**Génie industriel du packaging**) et l'université de Poitiers via l'IUT d'Angoulême. L'objet de cette demande d'accréditation consiste en une licence Professionnelle avec uniquement la 3^{ème} année. Les apprentis et les non-apprentis suivent une formation sous forme de cours, travaux dirigés et travaux pratiques. Les apprentis complètent leur formation avec une vingtaine de semaines en entreprises. Les étudiants initiaux complètent avec un supplément de cours et un stage de 12 semaines. L'ensemble de l'organisation sera géré par une convention entre les différents acteurs. Le contenu de cette convention reste encore à définir.*

Modalités d'enseignement :

Le nombre d'étudiants est fixé à 24 soit un groupe de 12 apprentis et 12 étudiants en formation initiale.

Volume horaire de la formation :

Cf cadrage établissement

Lieux de la formation :

Principalement le Lycée Louis Delage à Cognac et quelques enseignements pourront avoir lieu à l'IUT d'Angoulême.

Moyens techniques et locaux :

Le plateau technique de la FSPack est très utilisé par les entreprises du secteur afin de leur permettre de mener à bien leurs développements. Cela permet d'avoir une expertise très fine et appliquée sur les enjeux logistiques et de développement durable, deux axes majeurs de recherche des industriels. Les plateaux techniques de l'IUT qui seront utilisés seront a priori aux nombres de deux, tout d'abord le plateau de réalité virtuelle et de réalité augmentée, ici il sera possible de concevoir et de visualiser l'ensemble de la conception, ce plateau est déjà utilisé par la formation Génie Mécanique et Productique avec des enseignants experts dans ce domaine. La mise en situation des objets conçus pourront également mis en situation grâce à la réalité augmentée tout à fait en accord avec les enseignements de marketing inhérents à la conception. Un autre plateau tourné vers la cobotique est en cours d'installation. Ici seront enseignés,

étudiés et testés les capacités des objets conçus à être fabriqués avec une optimisation du process de fabrication.

Liens avec la recherche :

Pour l'instant les équipes de recherche ne sont pas impliquées de façon forte dans cette licence, mais le site de l'IUT d'Angoulême accueille des antennes de laboratoires CNRS et des thématiques comme le développement durable avec l'utilisation de matériaux recyclables et les aspects de résistance des matériaux pourront être abordés par les équipes du laboratoire PPrime (<https://pprime.fr/>). L'autre laboratoire CNRS présent sur le site est le laboratoire Xlim, avec une très forte expertise dans les circuits RF. Nous savons que les systèmes de badges RF, étiquettes intelligentes seront très certainement associés aux emballages de demain notamment pour tous les aspects logistiques (<https://www.xlim.fr/>).

Les enseignants-chercheurs de l'IUT du domaine des Sciences Humaines et Sociales sont également partants pour intervenir dans cette licence Professionnelle des Métiers de l'Emballage et du Conditionnement.

Liens avec le monde socio-économique :

La FSPack actuelle, implantée depuis plus de 20 ans à Cognac, est en lien très étroit avec les entreprises fabricantes et utilisatrices d'emballages. Le secteur visé est celui des spiritueux, mais par extension cela concerne également le secteur du Luxe et de l'agroalimentaire.

Capacité en 1^{ère} année et prévision sur l'ensemble du diplôme (y compris pour les éventuels parcours) :

24 étudiants dont 12 apprentis

Origine des publics :

BTS, DNMADE (Présents au lycée Charles Coulomb à Angoulême), BUT2 (QLio, GMP, MMI, TC et GEII), reprises d'études.

3. Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Pour l'Université de Poitiers et l'IUT d'Angoulême, il est prévu un volume de 111 heures réparti entre des PR, des MCF (sections CNU : 60,6 et 71) et des PRAG des 5 départements de l'IUT.

Pour le lycée Louis Delage, il est prévu l'équipe enseignante actuellement impliquée dans la FCIL.

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

Conformément à l'arrêté du 6 décembre 2019 portant sur la réforme des licences Professionnelles, le volume d'heures dispensé par les professionnels en centre de formation, sera de 25% du volume total des enseignements quel que soit le groupe d'étudiants, apprentis ou non.

Actuellement, des professionnels dispensent les cours d'innovation, de gestion d'entreprise, de propriété industrielle, de connaissance du monde des spiritueux... Les discussions en cours permettront d'atteindre l'objectif des 25%.

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

L'accompagnement administratif des étudiants se fera conjointement entre les deux partenaires. Les aspects recrutements avec notamment l'application « e candidat » utilisée aujourd'hui, se fera avec le service scolarité de l'IUT, de même que les aspects gestion des notes et jurys.

L'accompagnement concernant les relations entreprises stages et alternances se feront conjointement entre les deux partenaires notamment avec la personne chargée des relations entreprises de l'IUT d'Angoulême. Les investissements seront gérés en fonction de la répartition du matériel entre les deux sites.

Il est important que cette formation puisse disposer d'un secrétariat, nous sommes en discussions avec les collectivités pour obtenir ½ poste administratif.

Le responsable de la formation sera un enseignant-chercheur de l'IUT d'Angoulême.

La direction des études et les emplois du temps seront assurés par une personne du lycée Louis Delage.

Le suivi des apprentis et des stagiaires sera réparti entre les enseignants des lycées et de l'IUT.

Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement

Il est envisagé un Conseil de Perfectionnement composé d'au moins 12 membres qui se décomposerait de la façon suivante :

- Le responsable de la formation
- Le responsable des stages
- 5 enseignants : 3 appartenant au Lycée Louis Delage et 2 enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT
- 1 délégué apprenti
- 1 délégué étudiant
- 3 extérieurs

4. Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Une convention de partenariat devra être signée entre les deux établissements.

Internationalisation des formations

A ce jour, rien n'est encore acté, néanmoins la proximité de cette formation avec des secteurs fortement présents à l'international et dépendant de l'export vont très certainement conduire à imaginer des échanges. Le département Technique de Commercialisation de l'IUT possède un Parcours « Business international » qui pourra jouer le rôle de support et de réseau notamment pour accéder à des stages à l'international.

Conventionnement avec une institution privée française

Néant

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Si ouverture de spécialité de LP-BUT :

- CONSEIL DE L'IUT (avis et date) : AVIS FAVORABLE, 14 septembre 2023

UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) : AVIS FAVORABLE, 12 septembre 2024
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) : AVIS FAVORABLE, 20 septembre 2024

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (date et signature) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE(S) L'ETABLISSEMENT(S) CO-ACCREDITÉS (le cas échéant, signature) :

CFVU du 12 septembre 2024

Avis n° CFVU 20240912_12 – Demande d'accréditation « hors vague » de la licence professionnelle Métiers de l'emballage et du conditionnement pour l'année universitaire 2024-2025

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération n° CA 30-04-21-05 du Conseil d'administration du 30 avril 2021 relative aux principes généraux et cadrage financier de l'offre de formation 22-28 ;

Avis n° CFVU 20240912_12 – Demande d'accréditation « hors vague » de la licence professionnelle Métiers de l'emballage et du conditionnement pour l'année universitaire 2024-2025

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU avant délibération du CA du 20 septembre 2024 :

L'université de Poitiers dépose un dossier de demande d'accréditation « hors vague » auprès du MESR pour l'ouverture de la licence professionnelle Métiers de l'emballage et du conditionnement en 2024-2025.

Ce diplôme sera porté par l'IUT d'Angoulême.

Ce diplôme devra satisfaire au cadre de la stratégie générale et de la politique des moyens de l'établissement arrêté par le conseil d'administration (délibération n° CA 30-04-21-05 du Conseil d'administration du 30 avril 2021 relative aux principes généraux et au cadrage financier de l'offre de formation 22-28).

Avis favorable avant délibération du CA.

Décompte des voix : 28

Décompte des suffrages exprimés : 7

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 7

Fait à Poitiers, le 12/09/2024

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Noëlle DUPORT

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :



- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

**Instructions concernant les demandes d'accréditation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, licence professionnelle « bachelor
universitaire de technologie » (LP BUT) et master**

En dehors de sa campagne d'évaluation, un établissement peut demander à être accrédité pour délivrer un diplôme national (DEUST, licence, licence professionnelle, LP-BUT ou master). Pour ce faire, il adressera au département Qualité et reconnaissance des diplômes les informations suivantes dans un même fichier :

1. Note Stratégique (*co-signée en cas de co-accréditation*) comportant les éléments suivants :
 - Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, le COMP, évolution du secteur, de la profession, des métiers en tension ou d'avenir, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)
 - Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global (quelles transformations, fermetures etc. sont envisagées dans l'ensemble de l'offre de formation et à quelle échéance ?)
 - Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
 - Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
 - Objectifs en matière de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)
2. Description de la formation
3. Présentation de l'équipe pédagogique
4. Partenariats

⚠ Cas particulier des déclarations d'ouverture ou de fermeture hors vague d'un parcours dans une spécialité de LP BUT existante. Dans cette situation il est seulement nécessaire de transmettre l'annexe de ce formulaire.

Attention, en raison notamment de l'inscription dans Parcoursup et Monmaster, les demandes de création doivent être fournies au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation (demande au 30 septembre 2024 pour la rentrée 2025).

Il appartient aux établissements de prévoir, pour les opérations envisagées, les garanties nécessaires à la soutenabilité du projet et de les préciser dans leur demande.

Etablissement : Université de POITIERS

IUT : *Angoulême*

Intitulé de la mention / Spécialité :

Métiers de l'emballage et du conditionnement

() Restructuration (x) Création :

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) :

Sciences, Technologies, Santé

1. Note stratégique (2 pages maximum)

Objectif :

Conforter une formation de cadres intermédiaires dans :

1. Les métiers et fonctions dans les entreprises productrices d'emballages :

- Responsable recherche et développement en packaging
- Concepteur-Développeur packaging volume
- Graphiste packaging
- Responsable technico-commercial packaging

2. Les métiers et fonctions dans les entreprises utilisatrices d'emballages :

- Responsable de projet packaging
- Responsable « emballage » (logistique, méthodes, qualité, environnement)
- Responsable achats & qualité packaging

Des métiers en tension, 200 recrutements tous les ans dans la région dans ce secteur en mutation, mais avec des métiers en réels tension sur les profils Bac Pro, Bac + 2 et Bac +3, du développement des compétences notamment dans le domaine des papier carton dû à la substitution des plastiques dans le cadre réglementaire de la transition matériaux.

Cette demande de compétences est très forte en « eco conception des emballages » (lien avec la plateforme EFEC et les équipements du Lycée) car cela devient une obligation légale avec les lois qui se sont succéder AGEC, EGALIM, CLIMAT...

*Une filière totalement singulière en Charente et en région, soutenue par la région Nouvelle Aquitaine. Ce projet de transformation FCIL → Licence Professionnelle inscrirait la Licence **Métiers de l'emballage et du conditionnement** dans un continuum Bac/Bac +5 avec davantage de visibilité.*

- Formations en réelle adéquation avec le territoire bien entendu et directement avec l'industrie du COGNAC et des spiritueux, le secteur viticole du Bordelais et le secteur agroalimentaire de la Nouvelle-Aquitaine et de la Vendée, entre-autres

Motivations :

- Proposition **d'un nouveau partenariat entre le lycée Louis Delage et l'Université de Poitiers/IUT → Objectif une formation universitaire Bac+3 dans le packaging sur le territoire**, celle-ci est aujourd'hui inexistante, complétant ainsi le parcours bac+3/bac+5 sur ce territoire Charentais dans cette filière,
- Cette ouverture est motivée par **une adéquation parfaite entre le maillage territorial** (présence sur Cognac des acteurs majeurs de la filière du packaging) et un savoir/ faire au niveau formation qu'il est important de valoriser,
- Cette proposition s'inscrit également dans la vision stratégique des compétences territoriales, **le packaging étant un des quatre axes de porteurs de la technopole EurekaTech GrandAngoulême/ Grand Cognac**,
- Forte volonté depuis plusieurs années d'une collaboration entre les responsables de la FIL (Formation d'Initiative Local) FSPACK et l'IUT d'Angoulême permettant à l'IUT de se **positionner sur Cognac**.

Quelques chiffres :

- La filière comptabilise 25 000 emplois sur l'ensemble de la région*
- La filière représente 400 entreprises en Nouvelle Aquitaine (données ATLANPACK un pôle de compétences Graphic et Packaging de la Nouvelle-Aquitaine)
- Avec des évènements réguliers dans la région Nouvelle Aquitaine :
 - Cognac, Salon VS : Salon de l'innovation packaging & technologique des Vins & Spiritueux (Atlanpack)
 - Bordeaux, FUTUR PACK : Salon de l'innovation graphique et packaging (Atlanpack)
 - Limoges, FUTUR GRAPHIC : Forum de l'Industrie Graphique & Packaging (Atlanpack)
 - VINIPACK : Les rencontres de la distribution et du packaging des Vins & Spiritueux (Atlanpack)

ATLANPACK | Pôle Graphic et Packaging de la Nouvelle-Aquitaine **extrêmement dynamique qui nous apporte son total soutien**, <https://atlanpack.com>

Cartographie :



Sur cette carte, on s'aperçoit que sur tout l'ouest, il n'est pas proposé de Bac+3 dans la spécialité packaging.

Tout en respectant les textes règlementaires sur la poursuite d'études, d'un point de vue territoire, cette LP sera une possibilité de «sourcing» vers les MASTER sur le territoire

- Possibilité envers les MASTERS d'Angoulême Université-IAE :
 - M2 parcours Design communication et packaging
 - M2 parcours Digital Youth Marketing CCI en partenariat avec le CNAM :
 - L'Institut Supérieur d'Ingénierie Packaging (ISIP)

2. Description de la formation

Intitulés des parcours de formation :

Métiers du Packaging

Organisation de la formation :

*La formation proposée est en partenariat entre le lycée Louis Delage de COGNAC qui dispense depuis de nombreuses années une FCIL (**Génie industriel du packaging**) et l'université de Poitiers via l'IUT d'Angoulême. L'objet de cette demande d'accréditation consiste en une licence Professionnelle avec uniquement la 3^{ème} année. Les apprentis et les non-apprentis suivent une formation sous forme de cours, travaux dirigés et travaux pratiques. Les apprentis complètent leur formation avec une vingtaine de semaines en entreprises. Les étudiants initiaux complètent avec un supplément de cours et un stage de 12 semaines. L'ensemble de l'organisation sera géré par une convention entre les différents acteurs. Le contenu de cette convention reste encore à définir.*

Modalités d'enseignement :

Le nombre d'étudiants est fixé à 24 soit un groupe de 12 apprentis et 12 étudiants en formation initiale.

Volume horaire de la formation :

Cf cadrage établissement

Lieux de la formation :

Principalement le Lycée Louis Delage à Cognac et quelques enseignements pourront avoir lieu à l'IUT d'Angoulême.

Moyens techniques et locaux :

Le plateau technique de la FSPack est très utilisé par les entreprises du secteur afin de leur permettre de mener à bien leurs développements. Cela permet d'avoir une expertise très fine et appliquée sur les enjeux logistiques et de développement durable, deux axes majeurs de recherche des industriels. Les plateaux techniques de l'IUT qui seront utilisés seront a priori aux nombres de deux, tout d'abord le plateau de réalité virtuelle et de réalité augmentée, ici il sera possible de concevoir et de visualiser l'ensemble de la conception, ce plateau est déjà utilisé par la formation Génie Mécanique et Productique avec des enseignants experts dans ce domaine. La mise en situation des objets conçus pourront également mis en situation grâce à la réalité augmentée tout à fait en accord avec les enseignements de marketing inhérents à la conception. Un autre plateau tourné vers la cobotique est en cours d'installation. Ici seront enseignés,

étudiés et testés les capacités des objets conçus à être fabriqués avec une optimisation du process de fabrication.

Liens avec la recherche :

Pour l'instant les équipes de recherche ne sont pas impliquées de façon fortes dans cette licence, mais le site de l'IUT d'Angoulême accueille des antennes de laboratoires CNRS et des thématiques comme le développement durable avec l'utilisation de matériaux recyclables et les aspects de résistance des matériaux pourront être abordés par les équipes du laboratoire PPrime (<https://pprime.fr/>). L'autre laboratoire CNRS présent sur le site est le laboratoire Xlim, avec une très forte expertise dans les circuits RF. Nous savons que les systèmes de badges RF, étiquettes intelligentes seront très certainement associés aux emballages de demain notamment pour tous les aspects logistiques (<https://www.xlim.fr/>).

Les enseignants-chercheurs de l'IUT du domaine des Sciences Humaines et Sociales sont également partants pour intervenir dans cette licence Professionnelle des Métiers de l'Emballage et du Conditionnement.

Liens avec le monde socio-économique :

La FSPack actuelle, implantée depuis plus de 20 ans à Cognac, est en lien très étroit avec les entreprises fabricantes et utilisatrices d'emballages. Le secteur visé est celui des spiritueux, mais par extension cela concerne également le secteur du Luxe et de l'agroalimentaire.

Capacité en 1^{ère} année et prévision sur l'ensemble du diplôme (y compris pour les éventuels parcours) :

24 étudiants dont 12 apprentis

Origine des publics :

BTS, DNMADE (Présents au lycée Charles Coulomb à Angoulême), BUT2 (QLio, GMP, MMI, TC et GEII), reprises d'études.

3. Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Pour l'Université de Poitiers et l'IUT d'Angoulême, il est prévu un volume de 111 heures réparti entre des PR, des MCF (sections CNU : 60,6 et 71) et des PRAG des 5 départements de l'IUT.

Pour le lycée Louis Delage, il est prévu l'équipe enseignante actuellement impliquée dans la FCIL.

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

Conformément à l'arrêté du 6 décembre 2019 portant sur la réforme des licences Professionnelles, le volume d'heures dispensé par les professionnels en centre de formation, sera de 25% du volume total des enseignements quel que soit le groupe d'étudiants, apprentis ou non.

Actuellement, des professionnels dispensent les cours d'innovation, de gestion d'entreprise, de propriété industrielle, de connaissance du monde des spiritueux... Les discussions en cours permettront d'atteindre l'objectif des 25%.

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

L'accompagnement administratif des étudiants se fera conjointement entre les deux partenaires. Les aspects recrutements avec notamment l'application « ecandidat » utilisée aujourd'hui, se fera avec le service scolarité de l'IUT, de même que les aspects gestion des notes et jurys.

L'accompagnement concernant les relations entreprises stages et alternances se feront conjointement entre les deux partenaires notamment avec la personne chargée des relations entreprises de l'IUT d'Angoulême. Les investissements seront gérés en fonction de la répartition du matériel entre les deux sites.

Il est important que cette formation puisse disposer d'un secrétariat, nous sommes en discussions avec les collectivités pour obtenir ½ poste administratif.

Le responsable de la formation sera un enseignant-chercheur de l'IUT d'Angoulême.

La direction des études et les emplois du temps seront assurés par une personne du lycée Louis Delage.

Le suivi des apprentis et des stagiaires sera réparti entre les enseignants des lycées et de l'IUT.

Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement

Il est envisagé un Conseil de Perfectionnement composé d'au moins 12 membres qui se décomposerait de la façon suivante :

- Le responsable de la formation
- Le responsable des stages
- 5 enseignants : 3 appartenant au Lycée Louis Delage et 2 enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT
- 1 délégué apprenti
- 1 délégué étudiant
- 3 extérieurs

4. Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Une convention de partenariat devra être signée entre les deux établissements.

Internationalisation des formations

A ce jour, rien n'est encore acté, néanmoins la proximité de cette formation avec des secteurs fortement présents à l'international et dépendant de l'export vont très certainement conduire à imaginer des échanges. Le département Technique de Commercialisation de l'IUT possède un Parcours « Business international » qui pourra jouer le rôle de support et de réseau notamment pour accéder à des stages à l'international.

Conventionnement avec une institution privée française

Néant

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Si ouverture de spécialité de LP-BUT :

- CONSEIL DE L'IUT (avis et date) : AVIS FAVORABLE, 14 septembre 2023

UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (date et signature) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE(S) L'ETABLISSEMENT(S) CO-ACCREDITÉS (le cas échéant, signature) :

**ANNEXE - DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS DANS UNE
SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE**

Établissement : Université de POITIERS

IUT de rattachement : IUT ANGOULÊME

Code UAI de l'IUT :

Adresse : 4, avenue de Varsovie 16021.

Spécialité de LP BUT concernée par la demande (*intitulé de la formation*) :

Code formation sur Parcoursup de la LP BUT

(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)¹ :

Année d'ouverture de la LP BUT :

Parcours existant(s) :

Demande d'ouverture du parcours (*intitulé du parcours*) :

Demande de fermeture du parcours (*intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup*) :

Adresse du site d'implantation du parcours (*si différent du site de la spécialité*) :

Nombre de groupes :

Formation initiale ou en alternance :

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

1 – IUT DE ...

- CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) :

2 – UNIVERSITE DE ...

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)

¹ Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup